
CYCLE ANNUEL DES ACTIVITÉS DU CERIJÉ

SEPTEMBRE 2019 – AOÛT 2020

« Droit comparé et traduction »

De septembre 2019 à août 2020, le Cerije programme un cycle d'activités sur la thématique « Droit comparé et traduction ». Il s'adresse aux professionnels de la traduction et aux étudiants, diplômés ou non en traduction. Il a pour objectif de rendre accessible au plus grand nombre le rapport symbiotique qui s'établit entre la comparaison et la traduction du droit.

Ce cycle d'activités se déclinera sous trois formats :

- une **journée de formation continue** : « *Comparer les droits pour les traduire* », dispensée le samedi 14 septembre à Paris ;
- des **rencontres bimestrielles** pour développer les échanges et débats entre juristes et professionnels de la traduction seront organisées. Chaque rencontre portera sur une thématique spécifique selon l'intervenant invité ;
- une **université d'été** d'une durée d'une semaine, en juillet 2020, à Malaga (Espagne).

PERTINENCE DE LA THÉMATIQUE

Les publications scientifiques s'accordent pour souligner l'importance de la comparaison des droits dans le processus de traduction juridique. Traduire les concepts juridiques d'une langue à l'autre nécessite de les comparer au regard de leur système juridique respectif. Le traducteur juridique doit être concomitamment « passeur de sens » et « passeur de droit ».

Pour ce faire, il doit effectuer une recherche documentaire approfondie dans les deux systèmes de droit avant de procéder à la mise en équivalence puis à la traduction. Toutefois, la mise en œuvre d'une telle entreprise par le traducteur non-juriste requiert une méthodologie spécifique, quels que soient les combinaisons linguistiques et les systèmes juridiques confrontés. Une « méthode est un ensemble de procédés ou de directives suivis dans un domaine déterminé, en vue d'obtenir un objectif donné »¹. La journée de formation qui ouvre ce cycle, le 14 septembre 2019, vise spécifiquement à initier à la méthodologie de la comparaison/traduction du droit.

ORGANISATION DU CYCLE D'ACTIVITÉS

Le cycle s'organise sous divers formats afin de rendre accessibles les avancées scientifiques en juritraductologie et créer une interactivité avec les professionnels du droit et de la traduction. Il débute le 14 septembre 2019 par une journée de formation à Paris pour se poursuivre par des rencontres bimestrielles autour de retours d'expérience de juristes et/ou de traducteurs juridiques. Afin de faciliter les échanges théoriques et pratiques, le cadre de ces rencontres sera volontairement informel autour d'un petit-déjeuner, d'un repas ou d'un after-work. La semaine d'université d'été, qui se déroulera en juillet 2020 à Malaga, finalisera le cycle en accueillant plus particulièrement des étudiants et des doctorants, ainsi que des juristes et des professionnels de la traduction, autour de conférences et d'ateliers.

¹ E. Clément, C. Demonque, L. Hansen et P. Kahn, *La philosophie de A à Z*, Hatier, 2000, p. 289.